

Inter-LGBT  
c/o Maison des associations du Ille – Boîte 8  
5, rue Perrée  
75003 Paris

Professeur Benoît Vallet  
Directeur général de la Santé  
Ministère de la Santé  
14 avenue Duquesne  
75007 Paris

Paris, le 30 janvier 2014

**Objet : inquiétude sur les financements alloués aux actions de lutte contre le VIH/sida et les IST**

Monsieur le Directeur,

Nous faisons suite à la réunion du Comité de pilotage du Plan national de lutte contre le VIH/sida et les IST pour la période 2010-2014 au cours de laquelle vos services ont dressé un bilan à mi-parcours de sa mise en œuvre. A cette occasion, vous avez incité les membres de cette instance à vous saisir de leurs questions, ce que nous faisons par la présente, inquiets que nous sommes de la situation des associations et programmes de lutte contre le VIH/sida et les IST en direction des gays/HSH, des lesbiennes et des trans.

L'Inter-Associative lesbienne, gaie, bi et trans (Inter-LGBT) participe d'un mouvement qui, depuis 30 ans, inscrit sur la place publique la question de l'orientation et de l'identité de genre, par le biais de manifestations revendicatives à caractère festif. Elle regroupe plus de 60 associations dans le but de lutter contre les discriminations fondées sur les mœurs, l'orientation ou l'identité de genre, dans le cadre de la promotion des droits humains et des libertés fondamentales. Longtemps absente des instances de pilotage de la lutte contre le VIH/sida, l'Inter-LGBT marque aujourd'hui son intérêt renouvelé pour y reprendre toute sa part.

Le Plan national de lutte contre les VIH/sida et les IST pour la période 2010-2014 est ambitieux en matière de prévention et de santé sexuelle en direction des gays, des lesbiennes, des bi et des trans. La richesse de ses propositions en la matière résulte en grande partie de l'investissement et du travail de militant-e-s issu-e-s des associations. Il n'est ainsi pas étonnant que beaucoup des actions qui ont été mises en œuvre depuis son lancement ont été proposées et portées par des associations, communautaires ou identitaires, en particulier en matière de dépistage auprès des gays/HSH ou en matière d'information en direction des lesbiennes et des trans.

Nous regrettons que le bilan de la mise en œuvre du Plan tel qu'il a été présenté lors de la réunion du 18 décembre dernier ne permette pas de se faire une idée précise du niveau de sa mise en œuvre. Les données de bilan présentées sont générales, peu chiffrées et ne permettent pas d'évaluer le déploiement des actions de proximité en région, hormis concernant le TROD. Il nous a été dit que la mise en œuvre de 90 % des actions prévues était en cours ; ceci est une information pour le moins abstraite... Sur le pilotage, vous indiquez que, en matière de déploiement du Plan en régions, la « mobilisation est globalement importante... mais différenciée selon les régions ». Quel euphémisme ! L'avis du Conseil national du Sida, rendu public le 24 Janvier, confirme l'analyse que nous faisons de la situation, en constatant les difficultés de gouvernance et de pilotage du plan ; « le morcellement des responsabilités administratives, l'autonomie des agences régionales de santé, la pluralité de plans nationaux mal articulés, la contradiction des objectifs entre les ministères et la baisse des financements ne semblent pas avoir été suffisamment anticipés pour

permettre d'impulser un pilotage volontariste fondé sur une priorisation stratégique des actions, une coordination appuyée des parties prenantes, une animation forte des instances de concertation. »

En matière de santé des LGBT en particulier, nous constatons en effet que la prise en compte du VIH/sida et de la santé sexuelle par les équipes des Agences régionales de santé est très inégale et que des tensions permanentes existent sur le financement des actions associatives. Ceci alors même que ces actions devraient être prioritaires sur tout le territoire eu égard à la prévalence et à l'incidence du VIH et des autres IST dans ces populations.

Pour ces raisons, nous souhaitons obtenir des informations plus claires et plus précises concernant l'avancement de la réalisation des actions envisagées pour le volet populationnel « LGBT », et en particulier :

- sur l'axe recherche et observation, notamment au regard de l'absence de données sur la santé trans et lesbienne;
- sur l'accès à la prévention, au dépistage, aux soins, le développement d'une réelle offre de santé pour les communautés LGBT, et donc le soutien des acteurs communautaires réalisant ces actions ;
- sur la lutte contre les discriminations, principalement dans le soin, à raison de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, de l'état de santé réel ou supposé ;
- sur la formation des professionnels de santé, prenant en compte les spécificités de santé rencontrées par les personnes LGBT du fait de leurs pratiques mais aussi de l'environnement social dans lequel elles s'inscrivent ;
- sur l'adaptation des mesures et actions envisagées dans le cadre du Plan aux enjeux émergents liés au vieillissement LGBT et des personnes vivant avec le VIH/sida ;
- sur la prise en compte d'enjeux « LGBT » dans l'axe « Promotion de la santé » de la future Stratégie Nationale de Santé.

Nous souhaitons également connaître le montant des sommes allouées à la mise en œuvre du Plan :

- au niveau national pour l'ensemble de ses mesures ;
- au niveau national pour les mesures spécifiques aux populations « LGBT » et pour l'ensemble des acteurs (services centraux, services déconcentrés, agences, associations...);
- au niveau régional pour les mesures spécifiques aux populations « LGBT » (répartition des financements par région et par type d'acteurs).

Outre ces éléments attachés à la mise en œuvre du Plan national, nous sommes très inquiets de la situation que connaissent nombre d'associations et de programmes de lutte contre le VIH/sida et de santé sexuelle, au niveau national ou en région. Act Up-Paris, AIDES, le Checkpoint du Kiosque Info Sida Toxicomanie, Dimagay-Cigales à Dijon sont quelques exemples parmi d'autres de structures ou de programmes actuellement fragilisés. La dernière décennie a vu une baisse globale des moyens accordés à la lutte contre le VIH/sida, résultant en une concurrence organisée entre les associations, quand il conviendrait de soutenir leurs actions. Nous nous alarmons des sombres perspectives qui s'annoncent en matière de crédits accordés à l'ensemble de la prévention en santé : moins 14 % en 2014 !

Les lesbiennes, les gays, les bi et les trans sont exposés aux risques du VIH/sida, des IST et des hépatites de façon disproportionnée, en raison des inégalités sociales de santé qui pèsent sur eux. Alors que le chantier de la stratégie nationale de santé est ouvert, il est nécessaire d'accroître les moyens consacrés à la prévention de ces infections, et plus globalement à des actions de promotion de la santé dans ces populations. Nous connaissons les stratégies qui pourraient contribuer à « casser » la dynamique de l'épidémie de VIH chez les gays/HSB et chez les trans, ainsi que celle des autres IST. Nous savons comment améliorer la prise en charge de la santé des lesbiennes, notamment en matière de gynécologie. De même que le CNS dans son avis sur le plan, l'Inter-LGBT considère qu'il est urgent qu'une offre de santé sexuelle se développe enfin en France de manière pérenne pour répondre aux immenses besoins actuellement non couverts. Il en va de l'amélioration de la santé de ces populations souvent éloignées du système de santé.

Nous souhaitons connaître les mesures que votre administration entend prendre pour s'assurer du maintien des activités des associations et des programmes de lutte contre le VIH/sida actuellement menacés, notamment du fait de la baisse des crédits publics, en particulier au niveau régional. Nous souhaitons également savoir comment la Direction générale de la santé entend planifier la mise en œuvre des mesures prioritaires sur lesquelles nous attirons aujourd'hui votre attention.

La présentation du bilan du Plan se concluait ainsi : « **Quels seraient les moyens, les outils qui pourraient nous permettre de mettre en œuvre les actions restant à déployer ou celles à réorienter ?** » Les réponses nous semblent simples : la volonté de répondre à cette situation problématique et l'adéquation des moyens aux besoins, qui sont importants.

Convaincus que vous partagez avec nous le souhait de voir pris en compte ces besoins de santé, nous restons à votre disposition pour tout échange que vous jugerez utile.

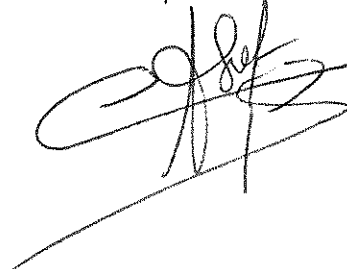
Vous remerciant par avance des réponses que vous voudrez bien nous apporter, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos meilleures salutations.

Pour l'Inter-LGBT,

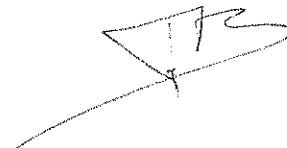
Jean-René Dedieu



Stéphane Calmon



Théau Brigand



porte-parolat de l'Inter-LGBT en charge des questions santé

Copie :

- *Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé*
- *Marie-Hélène Louergue, Sous-directrice à la prévention du risque infectieux*
- *Bernard Faliu, Chef du Bureau de lutte contre le VIH/sida, les IST et les hépatites*